



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2017, Université de Poitiers.
hceres-02026897

HAL Id: hceres-02026897

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026897>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence
Géographie et aménagement

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université de Poitiers fait partie d'une offre large au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et arts (SHA) avec une spécialisation progressive. Le choix majeur d'unités d'enseignements (UE) en géographie se renforce progressivement, le choix mineur se fait parmi les sept autres disciplines de l'UFR. Dès la deuxième année, les étudiants suivent les trois parcours proposés : un parcours renforcé en géographie, un parcours mineur (avec une UE d'une autre discipline) et un parcours préprofessionnalisation (avec une UE dédiée).

La licence *Géographie et aménagement* a pour mission de préparer les étudiants à une formation en master, et plus particulièrement au master *Espaces, sociétés, environnement* et au master *Migrations internationales* proposés par l'établissement.

Les cours sont organisés pour une formation en présentiel, ils ont lieu sur le Campus Est et dans le centre-ville de Poitiers.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs présentés dans le dossier sont conformes aux attendus d'une licence de géographie générale. La licence <i>Géographie et aménagement</i> propose un socle disciplinaire de base en première année (L1), puis des approfondissements en deuxième année (L2) et une spécialisation progressive en troisième année (L3). La poursuite d'études est clairement affichée, qu'il s'agisse d'une poursuite au sein des deux masters internes à l'UFR SHA, <i>Espaces, sociétés, environnement</i> et <i>Migrations internationales</i>, ou dans des masters disciplinaires (en géographie et/ou aménagement) ou interdisciplinaires d'autres universités.</p> <p>Le contenu des UE de géographie vise d'une part à donner une culture générale disciplinaire ainsi que des méthodes indispensables aux géographes et d'autre part à initier les étudiants aux objets géographiques plus spécifiquement développés en recherche par les enseignants-chercheurs notamment les questions de migrations et de ruralités. Cette double approche est intéressante car elle positionne la licence <i>Géographie et aménagement</i> dans son environnement universitaire et lui donne une spécificité.</p>
Organisation
<p>Les étudiants qui s'inscrivent en licence <i>Géographie et aménagement</i> suivent un tronc commun de géographie composé, de trois UE par semestre associées à une UE d'outils. Le choix de la cinquième UE donne la couleur à leur parcours de formation à partir de la L2 : un parcours renforcé s'ils font le choix d'une UE disciplinaire de géographie, un parcours</p>

<p>mineur s'ils font le choix d'une UE d'une autre discipline (au choix parmi huit possibles en sciences humaines et sociales) ou un parcours de préprofessionnalisation dans une des quatre voies possibles à partir du semestre 4 : métiers de l'enseignement, métiers du travail social, de la santé et du paramédical, métiers de la presse et communication, ou métiers de la culture et du patrimoine.</p> <p>En dehors de l'enseignement, orientation qui n'est plus centrale chez les géographes, les parcours proposés ne correspondent pas ou peu aux métiers de la géographie. Les décisions de l'UFR semblent jouer en défaveur des étudiants géographes qui se retrouvent dans des parcours de préprofessionnalisation inadaptés.</p>
<p style="text-align: center;">Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> est directement en concurrence avec d'autres licences identiques au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE), même si cette dernière a évolué très récemment.</p> <p>Deux conventions sont signées avec des classes préparatoires pour favoriser l'intégration en L3 des étudiants qui ont échoué aux concours mais réussi les examens. La démarche est positive et doit être poursuivie pour alimenter la licence en étudiants motivés.</p> <p>Cette formation et ses prolongements en master s'appuient sur l'école doctorale (ED) Sociétés et organisations (ED 526) et deux laboratoires de recherche : l'unité mixte de recherche Migrations internationales, espaces et sociétés (MIGRINTER - UMR 7301) et l'équipe d'accueil Rural, urbain, acteurs, liens, territoires, environnement, sociétés (RURALITES - EA 2252).</p> <p>Il n'y a pas de partenariat particulier avec des partenaires socio-économiques au niveau de la licence.</p>
<p style="text-align: center;">Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe est composée de 15 enseignants-chercheurs (deux professeurs des universités, 13 maîtres de conférences) de la section 23 (<i>Géographie physique, humaine, économique et régionale</i>) du Conseil National des Universités (CNU), un professeur agrégé, deux professeurs certifiés, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche, un ingénieur de recherche et un professionnel associé (avec le statut de professeur associé - PAST) dont le support a disparu. L'équipe est cohérente au vu de l'offre de formation, d'ailleurs il y a peu d'intervenants extérieurs.</p> <p>La disparition du support PAST est à regretter car la présence d'un professionnel est indispensable pour la partie « aménagement » de la formation, afin d'éviter un contenu trop théorique sur la question.</p> <p>Il y a un responsable pédagogique par année.</p> <p>Une réunion trimestrielle réunit l'ensemble des enseignants.</p>
<p style="text-align: center;">Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>La licence <i>Géographie et aménagement</i> est limitée à une quarantaine d'étudiants en L1. Malgré des fluctuations, la tendance est à la baisse depuis cinq ans, ce qui est un phénomène général en géographie. Sur les trois années, le département de Géographie compte en moyenne 89 étudiants dont 34 en L1, 27 en L2 et 28 en L3.</p> <p>Il est fait mention de leviers actionnés afin d'enrayer la baisse des effectifs, déjà observée lors de la précédente contractualisation, mais ceux-ci ne sont pas véritablement détaillés. Il est notamment fait mention de démarches à destination du public lycéen.</p> <p>Le taux de passage entre L1 et L2 est très élevé avec 70 % de réussite, ce qui souligne un bon investissement des enseignants dans le suivi des étudiants. Les taux de réussite sont encore meilleurs par la suite avec 88 % en L2 et 98 % en L3.</p> <p>On note que 92 % des diplômés poursuivent leurs études en master, ce qui est très bon sachant que la licence générale n'a pas vocation à insérer les étudiants sur le marché du travail.</p>
<p style="text-align: center;">Place de la recherche</p>
<p>La mention <i>Géographie et aménagement</i> est adossée à la recherche de par l'appartenance des enseignants-chercheurs (EC) de la formation aux deux laboratoires que sont MIGRINTER et RURALITES. L'orientation des contenus pédagogiques vers les spécialités de recherche des EC permet une diffusion des travaux produits dans ces laboratoires, ainsi que dans les champs de recherche dont ils dépendent.</p> <p>Les étudiants sont initiés à la recherche à ce niveau de la formation (stage de terrain) et sont invités à assister à certains séminaires ouverts, ce qui est bien. Le dossier ne donne pas de détails sur les séminaires.</p>
<p style="text-align: center;">Place de la professionnalisation</p>
<p>Les parcours de préprofessionnalisation, en dehors de celui des métiers de l'enseignement, sont inadaptés aux étudiants de géographie.</p> <p>Les étudiants sont amenés à rencontrer des personnes du monde professionnel (manque de précision sur le type de</p>

métiers) dans le cadre de petits travaux d'études et de recherche.
Place des projets et des stages
Les stages sont proposés dans les parcours de préprofessionnalisation mais pas en lien direct avec les unités d'enseignement de géographie. D'autre part, les stages sont très courts, par exemple, 20 heures pour les métiers de l'enseignement. Il n'y a pas de stage obligatoire en L3, ce qui serait souhaitable.
Place de l'international
Une langue étrangère est obligatoire pendant les trois années de formation. Un enseignant gère à l'échelle du département de Géographie les mobilités entrantes et sortantes et encadre l'accueil des étudiants étrangers. La formation est ouverte aux étudiants étrangers, dans le cadre d'Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>), à travers des partenariats avec l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, la Roumanie, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Allemagne mais également dans le cadre d'accords avec l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) et du Sud (Brésil). Une vingtaine d'étudiants inscrits en licence <i>Géographie et aménagement</i> ont effectué un ou deux semestres à l'étranger (à 40 % vers l'Espagne, trois séjours en Roumanie) mais on ne sait pas sur quelle période. Dans le sens inverse, 15 étudiants ont été accueillis, essentiellement en lettres et langues (avec un complément de formation en géographie). La formation a donc une bonne insertion dans le réseau Erasmus, ce qui est essentiel au niveau licence. Il est fait mention, sans plus de précision, que des collègues étrangers peuvent intervenir dans le cadre de ces partenariats en licence.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Le recrutement est organisé avec des moyens classiques : journées portes ouvertes, présence dans des salons, journée d'orientation des étudiants. En fin de premier semestre, des passerelles entrantes et sortantes sont privilégiées entre la licence <i>Géographie et aménagement</i> , la licence <i>Histoire de l'art et archéologie</i> et la licence <i>Lettres</i> . Aucun chiffre n'est donné. Un accompagnement existe avec un tutorat en L1 par des étudiants plus avancés. Les passerelles sont organisées mais on ne sait pas si elles sont utilisées.
Modalités d'enseignement et place du numérique
Les enseignements sont à 55 % des cours magistraux (CM), ce qui est sans doute trop important. L'innovation pédagogique est plus aisée dans le cadre de travaux dirigés (TD). Pour autant, au vu des effectifs, la limite entre CM et TD doit être assez floue et on peut considérer l'ensemble des cours de géographie comme des CM-TD. Concernant le numérique, les étudiants ont des UE liées aux technologies de l'information et de la communication en L2. Par ailleurs, ils s'initient aux outils numériques de la géographie : cartographie, restitutions graphiques et systèmes d'informations géographiques. Les enseignants utilisent la plateforme UPdago offerte par l'Université de Poitiers. Malheureusement, on ne sait pas si le numérique est utilisé comme outil pédagogique en cours.
Evaluation des étudiants
Un jury comprenant les responsables d'année, réunissant toutes les mentions, se réunit par semestre et par année. Les responsables d'année font de fait partie des jurys de délibération. Le contrôle continu est privilégié dans le cadre des TD, ce qui est bien. Les modalités de contrôles des connaissances (MCC) sont évolutives d'année en année pour s'adapter aux besoins des étudiants. Les MCC sont dans le guide des études. La diversité des modes d'évaluation est importante, ce qui est positif pour valoriser l'ensemble des étudiants.
Suivi de l'acquisition de compétences
Un travail est en cours sur le sujet avec le Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP). Un livret de l'étudiant sera mis en place pour le prochain contrat, ce qui est une démarche intéressante même si elle n'est pas encore assez développée. Le dossier comprend une annexe descriptive détaillant les compétences.

Suivi des diplômés
<p>Le service des études de l'Université a son propre observatoire. Une enquête annuelle est réalisée à 30 mois après l'obtention du diplôme.</p> <p>Les enquêtes annuelles montrent une très bonne intégration en master. Les enquêtes comportent une partie générale sur la poursuite d'études et une partie sur les stages et expériences à l'étranger.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement a été mis en place fin 2015 avec une seule réunion, il n'est donc pas possible d'évaluer les effets de sa mise en place. Il est composé de 16 enseignants, deux professionnels et six étudiants.</p> <p>L'ensemble des étudiants reçoit un formulaire standardisé à l'échelle de l'Université pour évaluer les enseignements. L'étudiant reçoit le formulaire une fois par an. Le formulaire a été mis en place de manière concertée à l'échelle de l'Université. Cette démarche semble assez générale et n'apporte pas d'outils pour faire évoluer les pratiques.</p> <p>Les résultats sont ensuite traités en réunion de département deux fois par an pour équilibrer les contenus et les évaluations des enseignements, ce qui est très positif.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une bonne articulation entre un socle disciplinaire général et un début de spécialisation appuyée sur les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs des deux laboratoires de recherche.
- Un très bon suivi des étudiants avec d'excellents taux de réussite.
- Une bonne intégration internationale.
- Un bon taux de poursuite d'études en master.

Points faibles :

- Des parcours de préprofessionnalisation inadaptés aux besoins des étudiants, en dehors de celui lié à l'enseignement.
- La disparition du support PAST (professeur associé), maillon essentiel entre le monde de l'enseignement et le monde opérationnel.
- Absence de stage obligatoire de plusieurs semaines en lien avec les métiers de la géographie en troisième année (L3).
- Fragilité des effectifs dans un contexte de hausse globale.

Avis global et recommandations :

La licence *Géographie et aménagement* est une formation en cohérence avec les poursuites d'études en master proposées au sein du département de Géographie. L'incohérence des parcours de préprofessionnalisation proposés devrait être corrigée. En effet, les étudiants devraient pouvoir choisir des préprofessionnalisations en cohérence avec les métiers de la géographie. En plus de l'éducation et l'enseignement, une ou deux autres préprofessionnalisations pourraient être ouvertes pour répondre aux besoins des étudiants. L'ouverture d'un nouveau support de professeur associé (PAST) pourrait être discutée au sein de l'unité de formation et de recherche.

Enfin, un stage obligatoire de quatre à six semaines en fin de troisième année, avec un rapport soutenu devant un jury, devrait être facile à mettre en œuvre.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013386 - licence « géographie et aménagement ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence « géographie et aménagement », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval